



Noyon le 31 janvier 2016

Syndicat national de l'Éducation Physique
Bureau académique de l'académie d'Amiens
4 rue de la brasserie 60400 Noyon
Tél 0344442270 Mail : s3-amiens@snepfus.net
Site : <http://www.snepfus-amiens.net>

à Madame le Recteur
de l'académie d'Amiens
Présidente du Conseil régional de l'UNSS

Madame le Recteur,

Dans le cadre de la réforme du collège, trois journées de formation sont organisées dans les collèges, dont le mercredi 2 mars 2016 et le mercredi 20 avril 2016. Ces deux dates ont été arrêtées pour l'ensemble de l'académie, en particulier après concertation avec les IA/IPR EPS afin de ne pas trop gêner le fonctionnement du sport scolaire.

Deux demi-journées, en dehors du temps de travail et à l'initiative du chef d'établissement, doivent également se tenir dans les établissements scolaires.

Si jamais le choix de ces demi-journées se portait sur des mercredis après midi, le fonctionnement des Associations Sportives et du Sport Scolaire s'en trouverait très affecté, à une période où se déroulent et se préparent des rencontres UNSS importantes (finales départementales ou académiques, compétitions qualificatives à un niveau académique ou national).

C'est pourquoi, dans de telles circonstances, je vous saurais gré d'autoriser les enseignants d'EPS désireux d'animer leur Association Sportive, à ne pas participer à ces demi-journées de formation sur la réforme du collège et d'en informer les chefs d'établissement.

Veuillez agréer, Madame le Recteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Michel Guélou
Secrétaire académique du SNEP/FSU